

TROP DE PAPIERS EN LIBERTÉ ?
CAPTUREZ-LES !



DU COPIEUR À LA GED

devillard

T. 0848 912 912 www.devillard.ch

Bulletin d'information de la
Chambre de commerce, d'industrie
et des services de Genève

Vote du 9 février 2014

La CCIG, préoccupée par les conséquences du vote, a fait part de ses réflexions au Conseil d'Etat.

PAGE 2

Commerce international

Premier aperçu de la mission économique qui a conduit 14 entreprises genevoises à Beijing et à Hong Kong.

PAGE 4

infoAGENDA

Enquête conjoncturelle, PAV, cloud, expatriation, énergie ou architecture d'entreprise : les thèmes abondent !

PAGE 8

Budget cantonal 2015

« Assurer une économie forte » devient aussi le leitmotiv de l'Etat

Le projet de budget 2015 de l'Etat de Genève a récemment été rendu public : un équilibre budgétaire tenu de 1,1 million de francs, des investissements maintenus à un niveau élevé pour rattraper le retard pris dans le développement des infrastructures et un degré d'autofinancement – insuffisant – de 74 %. Le projet du Conseil d'Etat a mis en lumière une évidence oubliée : les entreprises sont les créatrices de valeurs de Genève.

Fait réjouissant, l'Exécutif cantonal a fait sienne une réalité souvent éludée : la volonté politique de réduire la dette se matérialise dans le budget présenté. L'objectif de dégager près de 280 millions d'excédent de revenus en 2018, permettant un autofinancement des investissements et une maîtrise de la dette, procède assurément des actions nécessaires à une bonne gestion à long terme des deniers publics. Ce tournant se révèle d'autant plus positif que la couverture des investissements ne se réalise pas simplement en limitant leur volume, comme ce fut le cas par le passé avec les effets reportés que Genève subit encore à l'heure actuelle, mais en se donnant les moyens d'en assurer le financement par les ressources internes. Cette volonté affirmée est essentielle pour les entreprises, offrant une visibilité à moyen terme du potentiel d'investissements de l'Etat et permettant de fixer leur stratégie de développement en conséquence.

Trois dangers majeurs pour l'économie genevoise

Le besoin de prévisibilité, pour les acteurs économiques, doit plus que jamais être pris en compte par les autorités politiques. Ainsi que l'a relevé l'Exécutif cantonal dans son exposé des motifs, les principaux risques pesant sur l'équilibre budgétaire ont trait à des facteurs économiques. Outre l'incertitude conjoncturelle, connue mais renforcée actuellement par la faiblesse des marchés de la zone euro, trois dangers majeurs pour le budget cantonal sont identifiés : l'avenir du secteur financier et bancaire, les conséquences du vote du 9 février sur l'immigration de masse et la réforme de l'imposition des entreprises.

Le secteur financier et bancaire poursuit sa mutation et son évolution vers des standards internationaux. Son avenir reste incertain même si la qualité des services proposés à la clientèle offre des garan-

ties pour l'avenir. Le « Swiss finish » devra toutefois être évité à l'avenir, tant au plan réglementaire qu'au travers de votations populaires comme celle voulant abolir les « forfaits fiscaux », qui aurait pour conséquence de chasser de Suisse de nombreux clients importants. L'acceptation de l'initiative sur l'immigration de masse crée une grande incertitude sur le marché du travail. Les entreprises, notamment à forte valeur ajoutée, sont indubitablement dépendantes de la main d'œuvre étrangère, l'ensemble des compétences requises ne pouvant se trouver à l'intérieur des frontières helvétiques. C'est donc toute la compétitivité de l'économie suisse qui se trouve fragilisée.

La réforme de l'imposition des entreprises, pour sa part, s'apprécie selon trois axes. L'impact direct sur les recettes fiscales, en raison de la baisse du taux d'imposition ordinaire à 13 %, se chiffrera en centaines de



millions de francs. La compensation par la Confédération de cette diminution ne sera que partielle. Enfin, le maintien des entreprises qui verront leur imposition augmenter sera un enjeu majeur en termes d'emplois, près de 50 000 postes étant concernés à Genève.

Le constat est clair : avec une économie forte, jouissant de conditions cadre favorables, permettant l'innovation et le développement des entreprises, le canton sera à même de

remplir son objectif de rétablir des finances publiques saines. Les entreprises sont les créatrices de valeur de Genève. Oublier cette évidence, c'est également remettre en cause le niveau extraordinaire des prestations offertes à la population dont le financement dépend grandement des rentrées fiscales des entreprises et de leurs employés. Le crédo de la CCIG, « assurer une économie forte – promouvoir les entreprises membres », trouve dans ce projet de budget une résonance toute particulière. ■

LE DEBUT D'UN NOUVEAU MONDE POUR RITSCHARD



Rue Emma-Kammacher 8 - Case postale 16 - 1217 Meyrin 2 - www.ritschard.ch

PIERRE PONCET
Président



Après un été frais, un automne chaud

La fiscalité est le baromètre sur lequel s'inscrit la météo économique. Et l'automne promet d'être chaud. Le 30 novembre prochain, les Genevois seront appelés à s'exprimer sur des initiatives cantonale et fédérale demandant l'abolition du système d'imposition selon la dépense. Pour la seule Genève, ce sont en moyenne 160 millions de francs de recettes fiscales annuelles qui sont en jeu. Cet objet doit être appréhendé dans sa dimension globale d'impact sur les finances cantonales et non à l'aune des situations personnelles. Car il y a une certitude: l'abolition de ce système fait fuir les contribuables concernés et provoque, au final, une perte sèche pour les finances publiques. Ceci n'est pas une théorie, c'est un fait. Zurich en a fait la désagréable expérience. Et c'est sans compter les dégâts collatéraux sur les emplois générés par ces contribuables, près de 3000 à Genève.

A ce débat s'ajoute l'initiative baptisée « Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS ». Selon le texte, « plusieurs millions » sont, en fait, deux millions. Cette proposition s'attaque au cœur même du tissu économique suisse: les PME. En effet, une large part des entreprises familiales envisage de transmettre l'entreprise au sein de la famille. Or, la charge fiscale deviendrait insupportable pour les héritiers avec, pour conséquence, une fermeture définitive de l'entreprise.

Enfin, la Suisse se retrouve face au défi d'une nécessaire réforme de la fiscalité s'appliquant aux entreprises. Pour Genève, la CCIG soutient la fixation d'un taux d'imposition unique de 13 % pour l'ensemble des personnes morales. Mais il s'agit également de penser à l'attractivité de la Suisse dans un contexte international très compétitif. Genève est au premier rang des cantons concernés par cette réforme. Le canton abrite en effet un nombre important d'entreprises à statut qui, selon une étude mandatée par le Conseil d'Etat en 2012, génèrent directement plus de 20000 emplois. Leur maintien sur notre territoire est un enjeu crucial.

La fiscalité et la prévisibilité du droit sont parmi les conditions cadre déterminantes pour les entreprises mais aussi pour les particuliers. Les décisions qui sortiront des urnes sur tous les sujets évoqués ci-dessus déploieront des effets immédiats et de vaste ampleur. Il ne faut donc pas ménager nos efforts pour en expliquer les enjeux dans nos cercles professionnels et privés. Nous sommes tous des ambassadeurs.

ÉDITORIAL

info POLITIQUE

Conséquences du vote du 9 février

Limiter les dégâts

Dans le sillage de l'acceptation de l'initiative « contre l'immigration de masse », la CCIG, préoccupée des conséquences que sa mise en œuvre aurait sur l'économie genevoise, a mis sur pied, ce printemps, un petit groupe de travail pour déterminer l'étendue des risques ainsi que les solutions possibles. Ces réflexions ont ensuite été partagées avec le Conseil d'Etat.

Insuffisance du marché local

Le groupe a tout d'abord examiné dans quelle mesure les entreprises pourraient pourvoir leurs postes de travail sur le marché local de l'emploi.

Pour les secteurs de la construction, du commerce de détail, de la restauration et de la chaudronnerie de précision, la résilience est quasi nulle. Les multinationales, quant à elles, ne peuvent recruter dans le Grand Genève qu'environ 50 % de leurs employés. La moitié des emplois qu'elles offrent requiert en effet un profil international, étant donné que leur siège de Genève traite des divers environnements culturels et juridiques dans lesquels se trouvent les filiales réparties dans le monde.

L'absence de résilience s'explique par un manque de main-d'œuvre locale, dont les raisons sont variées. Les emplois de nombreux secteurs sont peu attractifs pour les jeunes, car jugés trop pénibles (restauration, construction) et/ou pas suffisamment rémunérés (mécanique de précision) comparés à d'autres. D'une manière générale, l'adéquation entre formations et postes à pourvoir reste un défi (voir à ce propos le dossier dédié à la formation professionnelle dans le CCIGinfo 8-2014).

Limiter les effets néfastes des plafonds et contingents

Des contingents cantonaux ont été jugés préférables à un contingent

fédéral, afin de tenir compte des spécificités de chaque canton. C'est particulièrement vrai pour Genève, canton à vocation internationale et intégré économiquement dans un espace transfrontalier.

Le groupe était d'avis qu'il convient d'éviter à tout prix des contingents par secteurs économiques afin de ne pas susciter une concurrence inutile entre eux. Le Conseil fédéral, dans le plan présenté fin juin, semble être d'accord sur ce point. Un contingent cantonal pourrait être fixé en gardant le pro rata actuel entre le nombre d'actifs sur Genève et le nombre de permis octroyés, en prenant la date la plus favorable entre 2014 et 2016 (pour une entrée en vigueur en 2017).

L'évolution du nombre d'emplois à Genève ces dernières années pourrait être utilisée pour définir la marge de progression des contingents pour les années futures. Un contingent annuel réparti par trimestre éviterait la ruée des entreprises en début d'année et donnerait plus

de visibilité à l'Etat, qui pourrait ainsi anticiper les demandes. Il faut également privilégier le contrôle a posteriori: un contrôle a priori par une commission tripartite, telle qu'elle existait avant l'entrée en vigueur des bilatérales, aurait des conséquences catastrophiques pour l'économie et représenterait une trop lourde charge administrative pour l'Etat.

Aussi des mesures structurelles

Lors de ses travaux, le groupe de travail a, en outre, mis en lumière d'autres mesures qu'il conviendrait de prendre indépendamment de la mise en œuvre de l'initiative. Parmi celles-ci, le renforcement de l'intégration des chômeurs, quitte à créer des mesures incitatives ou coercitives pour qu'ils acceptent de travailler dans des secteurs moins attractifs, la revalorisation des secteurs souffrant d'une faible résilience, déjà au niveau des écoles et apprentissages, ou encore l'amélioration de l'employabilité des étudiants universitaires par des stages en entreprises ou une expérience internationale. ■

Composition du groupe de travail

Le groupe de travail était composé de dix chefs d'entreprise ou cadres supérieurs représentant les secteurs suivants: industrie, commerce de détail, construction, biens de consommation, hôtellerie-restauration, arts graphiques. Les entreprises participantes totalisent 10520 emplois et représentent tant des PME genevoises que des multinationales. Un spécialiste des questions de permis de travail complétait le panel.



Vol direct

GENÈVE-PÉKIN

4 vols par semaine en Airbus 330 avec Air China.

Volez via Pékin, escale gratuite, pas de visa pendant 72 heures, libre accès au lounge, une nuit d'hôtel offerte à Pékin.

Un horaire idéal permet d'excellentes correspondances vers le reste de la Chine ainsi que vers 32 destinations en Asie et en Australie.

A l'aller, départ de Genève à 20h25 et arrivée à Pékin à 12h55 le jour suivant.
Au retour, départ de Pékin à 13h30 et arrivée à Genève à 18h25 le même jour.

GENÈVE
AÉROPORT

Air China: Tél: 00800 86 100 999
info@airchina.ch - www.airchina.ch

AIR CHINA
中國國際航空公司

A STAR ALLIANCE MEMBER

Consultations fédérales

Loi sur le tabac: les cigarettes seront-elles encore légales ?

Ce printemps, le Conseil fédéral a mis en consultation un avant-projet de loi sur les produits du tabac, rendu nécessaire par la révision actuellement en cours de la loi sur les denrées alimentaires, qui contient aujourd'hui les dispositions relatives aux produits du tabac, et qu'il s'agit d'harmoniser aux normes européennes. Le texte sorti des officines fédérales se caractérise notamment par une extension des interdictions publicitaires et l'octroi, au Conseil fédéral, de vastes pouvoirs réglementaires. La CCIG, dans sa prise de position, résumée ci-dessous, a critiqué ces « nouveautés ».



Halte à l'hygiénisme !

Sur un plan philosophique, tout d'abord, la CCIG déplore la tendance croissante à l'hygiénisme qui se manifeste en politique et qui, lentement mais sûrement, s'achemine vers la mise en coupe réglée de la vie des citoyens. L'argument économique – p. ex. le coût des traitements médicaux engendrés par certains comportements – prend le pas sur le fait que le citoyen est, d'abord, un agent libre. Dans la conception libérale de l'Etat qui est la nôtre, celui-ci a le devoir d'offrir un filet social aux membres les plus faibles de la collectivité, pas de dicter à l'ensemble de celle-ci les comportements personnels à adopter.

Poids économique de l'industrie du tabac

Le secteur du tabac contribue de manière importante à l'économie nationale: il génère plus de 8200 places de travail. C'est qu'on oublie volontiers que c'est avant tout un important secteur d'exportation: en 2013, près de 30 milliards de ciga-

rettes – représentant une valeur de 530 millions de francs suisses – ont été exportées, ce qui est comparable aux exportations de fromage et à peine en dessous de celles du chocolat. Il apporte en outre annuellement des rentrées fiscales pour l'Etat de l'ordre de 2,3 milliards de francs grâce à l'imposition sur les produits du tabac, contribuant au financement de l'AVS.

La reprise automatique du droit étranger viole les compétences de l'Assemblée fédérale

Non seulement le droit étranger ou les normes de l'OMS sont pris comme modèle mais, de plus, l'avant-projet de loi en propose une reprise automatique, en conférant au Conseil fédéral l'autorité pour les inclure dans les dispositions d'exécution. Un tel procédé contourne l'Assemblée fédérale. Ce système représenterait ni plus ni moins une violation des droits démocratiques.

Confusion entre parts de marché et consommation nette

Si la santé publique peut justifier les interdictions pour la publicité spécifiquement destinée aux mineurs, les nouvelles mesures proposées – extension des interdictions publicitaires, interdiction de la promotion et du parrainage de manifestations – constituent une intervention directe et massive de l'Etat dans le fonctionnement d'un secteur économique. Contrairement à ce qu'écrivent les auteurs de l'avant-projet de loi, la publicité, dans un marché saturé comme l'est la Suisse, a pour

objectif de permettre aux marques de se différencier afin de gagner des parts de marché sur leurs concurrentes. Elle ne crée pas de consommation nouvelle, comme en témoigne la baisse de la consommation de tabac en Suisse ces dernières années.

De même, l'avant-projet de loi laisse le champ libre au Conseil fédéral pour déterminer, à tout moment et de manière unilatérale, la taille des

mises en garde et rendre obligatoires l'ajout d'autres mentions. Ce libellé constitue, selon la CCIG, une atteinte à la liberté économique.

En conclusion, si l'on peut admettre un traitement différencié du tabac eu égard à l'impact que sa consommation peut avoir sur la santé, l'application systématique de règles spécifiques et plus contraignantes que pour tout autre produit existant sur le marché met en

lumière une contradiction majeure du système mis en place. En effet, jusqu'à nouvel avis, les produits du tabac sont des produits légaux, mis légalement sur le marché. Or, le traitement qui leur est réservé ne reflète en rien ce statut. ■

La prise de position complète peut être consultée sur le site web de la CCIG, à la rubrique « archives » du chapitre dévolu aux procédures de consultation.

Optiwatt

Optimisez votre consommation électrique et gagnez en compétitivité





Offre spéciale salon Bitoubi

Audit électrique GRATUIT*

Rejoignez-nous!

Salon Bitoubi, stand n° 423

15-16.10.2014 — Palexpo

LES ÉNERGIES



*selon conditions de l'offre spéciale en vigueur

www.sig-eco21.ch/optiwatt

Réforme de l'imposition des entreprises (RIE III)

Le Conseil fédéral met en consultation un projet de troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III).

Afin de lui permettre de représenter au mieux les intérêts et préoccupations de ses membres, la CCIG invite ceux qui le souhaitent à transmettre leurs commentaires à Marc Rädler, assistant politique, à l'adresse suivante:

m.radler@ccig.ch, d'ici au vendredi 28 novembre 2014.

Les documents de la consultation sont disponibles sur le site de la CCIG, rubrique « Procédures de consultation ».

info **COMMERCE INTERNATIONAL**

Délégation en Chine et à Hong Kong

Chine : pays de la démesure et de tous les superlatifs, pays d'infinies opportunités pour les entreprises genevoises. C'est avec un état d'esprit conquérant qu'une délégation économique genevoise de 14 entreprises, emmenée par Pierre Maudet, s'est rendue du 1^{er} au 5 septembre à Beijing et Hong Kong. Philippe Meyer, membre de la Direction de la CCIG, retrace quelques points forts de ce voyage.



La délégation à l'ambassade suisse à Beijing.

Après avoir profité de l'excellent vol de nuit direct Genève-Beijing d'Air China, la délégation, organisée par la CCIG, l'OPI et le Service de la promotion économique, a rapidement été confrontée à l'immensité de la capitale de l'Empire du milieu et de ses sept millions de voitures immobilisées dans les bouchons. Mais pas de quoi décourager les entreprises actives dans des secteurs aussi divers que la finance, les cleantechs, le droit, le tourisme, l'horlogerie, l'architecture, l'audiovisuel ou l'éducation qui participaient à la délégation.

Cette dernière a visité des lieux étonnants, tels que Zhongguancun, la Silicon Valley chinoise : couvrant 1 % de la superficie suisse, elle regroupe deux millions de collaborateurs et génère 500 milliards de francs de revenu par an, ce qui équivaut au PNB suisse.

LEM, un des fleurons de l'industrie genevoise, a ouvert une usine en Chine, dont le but, comme celui de 80 % des entreprises suisses implantées dans le pays, est de couvrir le marché chinois. Sa visite a permis de comprendre les pratiques locales de recrutement, de fidélisation des collaborateurs chinois, de droit du travail ou de choix de localisation.

L'un des quatre centres R&D de Nestlé en Chine est situé à Beijing. Une visite s'imposait. La propriété intellectuelle et la gestion des ressources humaines représentent les deux plus gros défis à relever lors d'une implantation en Chine et la délégation en a appris beaucoup sur ces sujets.

En complément à l'accord de libre-échange, un accord de swap de devises lie déjà la Suisse à la Chine. Celui-ci ouvre la porte à l'implanta-

tion d'un établissement bancaire chinois en Suisse, plus particulièrement à Genève ; la délégation y a œuvré, en particulier quant au financement du négoce, lequel joue un rôle déterminant à Genève.

La société Eurohold avait participé à la délégation organisée en 2013 à Beijing. Un an après, c'est avec une grande satisfaction que Pierre Maudet a coupé le ruban à l'occasion de l'inauguration de leur premier bureau en Chine : beau témoignage de concrétisation d'un projet d'expansion à l'étranger et du retour sur investissement que peut offrir la participation à une telle délégation.

Hong Kong

Genève, lieu idéal pour l'implantation d'entreprises américaines ou asiatiques afin de couvrir les marchés Europe/Moyen-Orient/Afrique : telle est la « formule magique » du Service de la promotion économique genevois. Et c'est d'une manière étonnamment similaire que se présente Hong Kong : un lieu idéal pour l'implantation d'entreprises américaines ou européennes pour couvrir les marchés Asie/Pacifique.

Troisième place financière mondiale, quatrième port de conteneurs, Hong Kong est également un haut lieu d'innovation technologique. Le Hong Kong Science & Technology Parks héberge ainsi une pépinière d'entreprises qui ont reçu treize prix au cours des dernières années... au Salon des Inventions de Genève.

De véritables bouleversements économico-stratégiques entraînent le développement du continent, à une vitesse inégalée. Hong Kong, du fait de son coût de la vie, a perdu de sa créativité entrepreneuriale et concentre ses forces sur les multinationales. Les nouvelles petites entreprises, les créateurs, choisissent désormais de s'implanter directement en Chine.

Les entreprises qui ont participé à cette délégation témoigneront de leur expérience dans le prochain CCIGinfo.

En novembre aura lieu une autre délégation, cette fois au Japon. Pour plus d'information, consultez le site www.ccig.ch rubrique agenda des événements. ■

Faire des affaires en Chine

Les deux maîtres mots qui déterminent une éventuelle réussite sur le marché chinois sont flexibilité et objectifs à long terme. En outre, une attention particulière doit être prêtée aux points suivants :

- Les relations personnelles l'emportent sur les contrats : il faut être prêt à se déplacer personnellement au moins quatre fois par an en Chine.
- Il faut savoir mettre en avant ses avantages uniques spécifiques à ce marché.
- Sur tous les plans, les collaborateurs chinois ont désormais un niveau de qualification aussi bon que les Occidentaux.
- Les Occidentaux qui cherchent du travail en Chine et qui ne parlent pas chinois ne trouveront bientôt plus de débouchés en Chine.

Associez votre dynamisme à celui de la CCIG : en devenant partenaire en 2015 !

Pour tout renseignement, contactez M. Philippe Meyer
tél. 022 819 91 11, p.meyer@ccig.ch

ASSURER UNE ÉCONOMIE FORTE
PROMOUVOIR LES ENTREPRISES MEMBRES



EY
Building a better working world

Nous bâtissons un monde meilleur - vous et nous - partout sur terre

www.ey.com/ch/betterworkingworld

"EY" refers to Ernst & Young Ltd, Basel, a member firm of Ernst & Young Global Limited, London, a UK company limited by guarantee. ED 1015.

info **ENTREPRISE**

Publi-reportage

Tendance Fruit, le fruit sublimé

Proposer des assortiments de fruits haut de gamme pour remercier un client, fêter un événement ou contribuer à la santé de ses collaborateurs, c'est le pari lancé par Tendance Fruit. Créée en 2009, cette entreprise morgienne a étendu sa clientèle aux particuliers et compte bien poursuivre sur la voie du succès.



Easysnack



Palm Beach



Paradise Island

« Manger cinq fruits et légumes par jour » : la recommandation donnée par tous les médecins est désormais entrée dans les mentalités. Elle a également inspiré la société Tendance Fruit, qui l'a réinterprétée à sa façon, en y apportant son sens de l'innovation et beaucoup de valeur ajoutée.

La spécialité première de Tendance Fruit, c'est de proposer aux entreprises des paniers de fruits sous forme d'abonnement. Ainsi, les collaborateurs peuvent profiter chaque semaine de fruits de saison, parfaitement mûrs et frais, livrés directement dans leurs locaux. Manuel Choffat, directeur de Tendance Fruit, explique : « Durant la vie active, on passe le plus clair de son temps assis à un bureau. En proposant des paniers de fruits, nous participons au bien-être de tous ». Libres et flexibles, les formules d'abonnement permettent aux

entreprises de varier la cadence de livraison, selon la période de l'année et la consommation.

Des cadeaux exclusifs et originaux

En plus des abonnements, Tendance Fruit offre également la possibilité de commander, en ligne ou par téléphone, des arrangements originaux de fruits exotiques. Ananas, mangues, papayes ou kumquats se retrouvent sublimés dans des emballages élégants – corbeilles en métal ou en osier, vases en verre ou encore coffrets en bois évocateurs de voyages au long cours. Un cadeau exclusif pour remercier un client, célébrer une naissance ou souhaiter un bon rétablissement.

« Durant la vie active, l'entreprise est le lieu où l'on passe le plus de temps. En proposant des paniers de fruits par abonnement, Tendance Fruit contribue au bien-être des collaborateurs ».

La qualité et la proximité

Chez Tendance Fruit, le quotidien est dicté par une haute exigence de qualité. Les fruits sont conservés dans des conditions idéales puis attentivement surveillés. Ils n'arrivent chez le client qu'à pleine maturité. « Notre philosophie, poursuit Manuel Choffat, est de traiter le fruit comme un bijou ». Et si les fruits exotiques s'adaptent mieux aux arrangements exclusifs, les fruits proposés en abonnement, comme les pommes et poires, suivent le fil des saisons et proviennent presque exclusivement de Suisse.

A la qualité des produits répond la qualité du service. Ainsi, de la commande par téléphone à la livraison, tout est géré par les collaborateurs de la société. Manuel Choffat, le directeur, tient d'ailleurs à livrer lui-même les assortiments de fruits chaque lundi. Cet esprit de proximité est largement apprécié, comme en témoignent la satisfaction des clients et leur fidélité.

**Un avenir tout en couleurs**

Si la clientèle de Tendance Fruit se compose avant tout de PME, l'introduction des arrangements de fruits exotiques permet de toucher des particuliers de plus en plus séduits par ces cadeaux qui sortent de l'ordinaire.

Au niveau géographique, l'entreprise livre aujourd'hui dans les cantons de Vaud, Genève et Neuchâtel. Mais en proposant des « Fruitbox » personnalisables et livrables par la Poste, elle vise désormais l'ensemble

de la Suisse. Par ailleurs, elle entend poursuivre le développement de son assortiment, en créant de nouvelles spécialités à base de fruits, toujours sous le signe de l'exclusivité. Pour Tendance Fruit, l'avenir s'annonce resplendissant. ■

tendancefruit.ch

Tendance Fruit
Case postale 23 - 1110 Morges 2
Tél. 0800 800 055 (Numéro gratuit)
www.tendancefruit.ch

VOTRE PARTENAIRE SUISSE DE CONFIANCE EN CHINE

accès au marché
services juridiques & fiduciaires
recherche d'emplacements
comptabilité
ressources humaines
branding

+86 21 3319 9933 | partner@sim.biz | www.sim.biz

selective international management

sim

info **CHAMBRE**

Compte rendu

Midi de la Chambre du 28 août 2014



Ont participé à ce Midi, de g. à dr., Alexandre Sadik, BDO; Véronique Lanfant-Croisé, Hilton Evian les Bains; Eric Wavre, BDO; Philippe Meyer, CCIG; Sabine Baerlocher, Active Relocation (Switzerland) SA; Snaï Interlegator et Cécile Bossert, Totem SA Productions Audiovisuelles; Olivier Trinh, boost (Suisse) SA; Luc Craen, European University.

BDO est l'une des plus importantes fiduciaires suisses, spécialisée dans l'audit, la fiscalité et le conseil. Elle met à disposition, aussi bien au niveau local qu'international, son réseau complet de compétences. Avec 32 succursales réparties dans tout le pays, elle dispose du réseau le plus dense de la branche. Cette structure permet de privilégier une relation de proximité avec les clients, tout en offrant des prestations de haut niveau. www.bdo.ch

European University est une business-school multi-campus accréditée internationalement. Elle offre des programmes en anglais de Préparation universitaire (BF), de Bachelor (BA), de Master (MBA) et de Doctorat (DBA) en Administration des Affaires et différentes spécialisations aux étudiants, qui représentent plus de 100 nationalités et bénéficient d'un environnement international. www.euruni.edu

Avec 25 ans d'expertise au service d'une transition réussie tant pour les entreprises que les particuliers, Active Relocation est spécialisée dans l'intégration d'expatriés en Suisse et la formation interculturelle. Elle garantit un support adapté aux besoins afin d'accélérer la productivité des employés transférés et d'augmenter l'efficacité des équipes multiculturelles. www.active-relocation.com

Boost Suisse est une société de services numériques spécialisée dans les solutions informatiques innovantes, les logiciels hébergés et l'externalisation des systèmes d'information. Elle se démarque par une approche client consultative et personnalisée dont le fer de lance est sa plateforme collaborative d'accès aux applications et données. Basée à Genève, elle est un pionnier du cloud computing. www.boost-cloud.com

Le Hilton Evian-les-Bains – Lumière, Espace et Modernité face au lac Léman – propose 170 chambres de 30 m² minimum, une piscine extérieure avec bassin intérieur, massages, hammam, sauna, fitness center, deux restaurants, un bar, de multiples terrasses et salons pour les cocktails, sept salles de réunion à la lumière du jour, un coordinateur expert dédié à votre événement, une agence d'activités intégrée indoor et outdoor été comme hiver. www.hilton.com

Totem SA Productions audiovisuelles propose une solution personnalisée, car chaque entreprise est unique et son image doit s'adapter à ses hommes, sa communication, ses produits, son histoire. A l'écoute des besoins et des attentes de ses clients, Totem leur fait partager son savoir-faire et une expérience confirmée. www.totemsa.ch

Compte rendu de séminaire

Faites des processus les meilleurs amis de votre entreprise



Depuis ce matin, vous avez accompli plusieurs dizaines d'activités, certaines mécaniquement. Dans le monde du management opérationnel, ces enchaînements de décisions et d'actions s'appellent des processus – et ils ne déterminent rien de moins que le bon fonctionnement et la pérennité d'une entreprise.

« Personne n'échappe aux processus », selon Gérard Jolimay, directeur de Teamlog. D'où le titre du séminaire co-organisé avec Patrick Grandliénard, auditeur à la SQS. Qu'il s'agisse de certification ou de recherche de qualité, l'entreprise doit faire un choix, contraignant mais impératif : repenser sans cesse son organisation et rendre ses processus toujours plus performants.

La certification, une démarche et non un coût

Une entreprise ne peut pas se contenter de « réaliser son chiffre d'affaires » ou de « tenir son budget ». Ces résultats reflètent certes son fonctionnement, mais ne sont pas un objectif en soi : ils découlent en fait d'une plus grande efficacité ! Si elle souhaite se faire certifier, l'entreprise doit donc s'impliquer à tous les niveaux. Elle devra donc repérer les points critiques et, avec l'aide de ses collaborateurs, en tirer des indicateurs pertinents qui attestent de sa valeur et de son savoir-faire. La norme ISO 9001 regorge à cet égard de bonnes pratiques, qui alimenteront son tableau de bord. Les routines internes ainsi créées amélioreront les flux d'information et seront source d'économies.

Dessine-moi un processus...

Plus qu'un simple diplôme affiché à la réception, la certification est donc une démarche active et durable. Il en va de même de l'automatisation des processus aux fins d'une meilleure qualité.

Dans un contexte en mutation permanente, le client doit contribuer d'emblée à établir la cartographie de son entreprise. Aidée par des animateurs, il apprendra à décrire ses activités lui-même pour enchaîner ses tâches efficacement. Un dessin n'est-il pas plus explicite que de longs discours ? La vision globale et dynamique qui s'en dégage l'aidera à gérer et à anticiper le changement au lieu de le subir. Doté d'un outil rapide et adaptatif, il sera guidé dans les processus et averti des modifications. Cette approche réussira d'autant mieux qu'il pourra ensuite voler de ses propres ailes.

Conserver la cohérence du système

Harmoniser la vision stratégique et les fonctionnements pratiques au sein de l'entreprise tout en tenant compte des contraintes permet l'harmonie et la performance. Le coût initial et les économies réalisables d'une telle démarche ou projet dépendent notamment de la taille de l'entreprise, de sa situation, mais avec 67 % des projets informatiques qui échouent pour des raisons aussi diverses qu'un périmètre fonctionnel mal défini, le manque d'adhésion du personnel, une absence de communication, la mise en place de processus automatisés garantit une marge de progression gigantesque ! Gage d'efficacité et de satisfaction, elle est la clé de la maîtrise pérenne de l'entreprise. Elle permet aussi de considérer la transformation ou l'évolution du système d'information de manière douce. ■

Sponsors



Co-sponsors



2014

OFFRES ANNIVERSAIRE

SUR TOUTES LES CITROËN

90 ANS CITROËN SUISSE

Par exemple NOUVELLE CITROËN C1 dès Fr. 10'450.-

Offres valables sur véhicules vendus du 1^{er} septembre au 31 octobre 2014. Offres réservées aux clients particuliers, dans le réseau participant. Prix de vente conseillés. Nouvelle Citroën C1 1.0 VTI 68 BVM Start, prix de vente Fr. 12'450.-, prime de reprise anniversaire Fr. 2'000.-, soit Fr. 10'450.-; consommation mixte 4,1 l/100 km; émissions de CO₂ 95 g/km; catégorie de consommation de carburant B. Modèle présenté avec options; Nouvelle Citroën C1 1.0 VTI 68 BVM Feel Airscape, prix de vente Fr. 17'050.-, prime de reprise anniversaire Fr. 2'000.-, soit Fr. 15'050.-; mixte 4,1 l/100 km; CO₂ 95 g/km; catégorie B. Moyenne CO₂ de tous les modèles de véhicules 148 g/km.

CRÉATIVE TECHNOLOGIE

CITROËN GENÈVE

CITROËN (Suisse) S.A. – Succursale de Genève – Route des Acacias 27 – 1211 Genève 26
022 / 308 03 53 – 022 / 308 02 49 – www.citroen-geneve.ch

info **SPONSOR**

Starling Hotel Geneva – Efficiently different!

Un espace adapté à chaque rencontre

Le plus grand hôtel de Suisse, certifié ISO 9001, 14001 et 50001, poursuit sa mission d'amélioration continue. Le Starling Hotel Geneva confirme sa volonté d'offrir un meilleur confort et un service personnalisé en restant à l'écoute des besoins spécifiques de sa clientèle.

**Hôtel et restaurants**

Le Starling Hotel Geneva permet d'allier travail et détente dans un environnement chaleureux, surprenant et divertissant. La phase de rénovation et décoration des chambres s'est poursuivie pendant l'été et contribue à son perfectionnement.

A deux pas de Genève Aéroport et de Palexpo, à 10 minutes du centre-ville, le Starling Hotel Geneva propose une restauration de 5 h 30 à minuit. 3 restaurants, 3 lieux, plusieurs ambiances et inspirations gastronomiques sont à votre disposition dans un même établissement.



Deux restaurants et un bar jouent la carte des découvertes cosmopolites et vous proposent des recettes

créatives et savoureuses. Accords des produits du terroir et de saison, plaisir des yeux et éveil du palais, chaque lieu est une invitation à un **voyage gourmand**.

Douceur de vivre à l'italienne et mets aux accents méridionaux à l'olivo

Venez dégustez notre **nouvelle carte** dans une ambiance élégante et raffinée d'un lieu où les saveurs italiennes sont à l'honneur. Notre terrasse ombragée vous invite à la détente dans un havre de paix, comme un écrin intimiste, à l'abri du tumulte urbain.

Tonalité hautes en couleurs, service rapide et convivial, sous forme de buffet ou à la carte au Starling Café

Dans une ambiance contemporaine et un cadre design, le Starling Café vous accueille dès 5 h 30 autour d'un vaste buffet de 70 mets différents pour le petit déjeuner et pour vos petites et grandes faims, à la faveur d'une carte de mets jusqu'à 16 h 30. Tous les derniers dimanches de chaque mois, dès 12 h, venez partager en famille ou entre amis le Brunch des P'tits

Chefs. Au programme : Les enfants sont à l'honneur : magie, spectacles de marionnettes ou encore jeux animés sont autant d'activités auxquelles ils sont conviés !

Un cadre résolument contemporain et lumineux pour déguster un verre de vin ou un cocktail au Cbar&lounge

Le lieu de prédilection pour chacune de vos rencontres, l'endroit parfait pour débiter ou prolonger une soirée autour d'un verre, le Cbar&lounge vous propose une carte des mets aux saveurs internationales pour un dîner ou juste un snack jusqu'à minuit. La carte des boissons comblera vos envies avec des choix classiques et des cocktails intrigants et originaux.

Conférences

Starling Geneva Hotel & Conference Center vous accompagne dans la réalisation de votre événement à l'aide de solutions concrètes, personnalisées et efficaces. Tout d'abord, au travers de notre potentiel humain, nous mettons à votre service le savoir-faire d'une équipe de professionnels proactifs, entière-

ment dédiés à la réussite de votre événement. De plus, les infrastructures de notre centre de conférence, réparties sur 5000 m² vous proposent 43 salles modulables, dotées d'équipements de dernière technologie. Notre cuisine de production, espace de 800 m² dédié à la restauration d'événements, vous assure un service de qualité de 2 à 1000 convives, ainsi que des solutions en adéquation avec vos besoins tout en respectant les saisons pour le choix des mets suggérés. Déléguez-nous la réussite de votre événement : nous nous engageons à vous satisfaire et à vous étonner.

Localisation :

- à 10 minutes du centre-ville et du lac
- à 3 minutes de l'aéroport
- à 3 minutes de l'aérogare
- à 1 minute de Geneva Palexpo

Service de transfert de et vers l'aéroport : votre confort commence ici...

Toutes les 15 minutes, de 5 h 10 le matin à 23 h 45 le soir, nos *transfers officers* sont à votre disposition pour vous conduire, à bord de voitures confortables, de l'aéroport à l'hôtel ou de l'hôtel à l'aéroport. ■



Bien-être fitness et wellness 7 jours sur 7 : fitness Topform

Envie de bouger ? Les amateurs de sport ont accès au centre de fitness Topform, équipé sur 1500 m² de machines de dernière génération et peuvent bénéficier des conseils de moniteurs diplômés.

Wellness Wellform

Envie de détente ? Pour les instants de bien-être, le Wellness Wellform propose une piscine couverte et chauffée de 20x7 m, ainsi qu'un jacuzzi, dans un espace de 800 m² situé sous une verrière baignée de lumière.

Envie d'en savoir plus : www.shgeneva.com



L'olivo – ouvert du lundi au vendredi de 12 h à 14 h et de 19 h à 22 h 30. Réservation au 022 747 04 00

Starling Café – ouvert tous les jours de 5 h 30 à 16 h 30. Réservation au 022 747 02 47

Cbar&lounge – ouvert tous les jours de 16 h 30 à 1 h. Réservation au 022 747 04 22



info **AGENDA****Prochains Midis de la Chambre**

Venez assister aux présentations des entreprises suivantes:

Judi 16 octobre 2014 de 12h30 à 14h (accueil dès 12h) à bitoubiAramex SA - Codethic SA - Kelly Services (Suisse) SA
Régie du Rhône - Théorème Communication - Vebego**Judi 13 novembre 2014 de 12h30 à 14h (accueil dès 12h) à la CCIG**Migros Pro - Agorabee - Inlingua Ecole de langues - Ondaco S.à.r.l.
ORDEM SA - Secretary Plus SA - WiB-Swiss**Petit déjeuner****Présentation des résultats de l'Enquête conjoncturelle d'automne****Vendredi 7 novembre 2014, de 8h à 10h à la CCIG**

Lors de cette conférence co-organisée par la CCIG et la BCGE, Valérie Lemaigre, économiste en chef, du département Etudes Financières de

la BCGE, et Philippe Meyer, membre de la Direction de la CCIG, présenteront les résultats de l'Enquête conjoncturelle d'automne. ■

Conférence**Expatriation et prévention des risques internationaux****Mardi 11 novembre 2014, de 16h à 19h à la CCIG**

Pour conquérir de nouveaux marchés et se développer à l'international, les entreprises doivent souvent envoyer du personnel dans des zones dites « à risques ». Les entreprises sont alors plus que jamais confrontées à l'obligation de protéger leurs collaborateurs expatriés en mettant en œuvre des stratégies de gestion des risques.

Marion Schnyder, avocate au cabinet Baker & McKenzie à Zurich, présentera les obligations qui pèsent sur l'employeur lors de l'expatriation



de salariés; Urban Lederer, Lexhton AG à Weinfelden, parlera du comportement dans une situation de crise et Sébastien Menand, Antaé à Lausanne, présentera les assurances qu'il faut considérer lors de l'envoi d'un salarié à l'étranger.

La conférence sera suivie par un apéritif permettant le réseautage en toute convivialité. ■

Séminaire d'entreprise**L'architecture d'entreprise: Pour qui? Pour quoi? Comment?****Judi 13 novembre 2014, de 8h à 10h à la CCIG**

Les ressources humaines et matérielles de votre entreprise sont-elles organisées de sorte à maximiser son efficacité?

Venez découvrir les multiples bénéfices de l'architecture d'entreprise: meilleur usage des ressources existantes, support décisionnel pour les dirigeants, alignement et priorisation des projets, capacité d'évaluer l'impact d'un changement. Forte de son expérience, notamment auprès



d'organisations gouvernementales, Marie Poirier, architecte d'entreprise et consultante senior pour SR compétences SA, animera ce séminaire à l'aide de cas concrets. Une présentation de la société, qui vient de fêter ses 10 ans d'activités au service des entreprises romandes, et un cocktail matinal compléteront l'événement. ■

Grand débat**Tournant énergétique: miracle ou mirage?****Mercredi 29 octobre 2014 à 18h30**

Uptown - salle Rive - rue de la Servette 2, Genève

Ce débat réunira deux membres de la commission énergie, Yannick Buttet, conseiller national PDC, et Robert Cramer, Conseiller aux Etats, Les Verts, ainsi que Nicolas Aune, secré-

taire général de l'Union industrielle genevoise, Dominique Rochat, responsable de projets, énergie & infrastructures d'economiesuisse, et Patrick Yenni, CEO de LNI Industries. ■

6^e Congrès de la Chambre suisse de médiation commerciale**Vendredi 7 et samedi 8 novembre 2014**

Hotel Astoria - Pilatusstrasse 29, Lucerne

La Chambre suisse de médiation commerciale organise son 6^e congrès sur le thème « Médiation en matière commerciale, Conflict Management et approches pratiques pour les média-

teurs, conseils, organes dirigeants et entités ». Le second jour sera consacré à un workshop intitulé « La posture comme élément central de la médiation en matière commerciale ». ■

Conférence-débat**Le COMPTOIR IMMOBILIER met les pieds dans le PAV – 3^e édition****Judi 30 octobre 2014, de 8h à 10h - Hôtel Ramada Encore – La Praille, Genève**

Pour la troisième année consécutive, le COMPTOIR IMMOBILIER et la CCIG organisent une conférence-débat pour favoriser le dialogue autour de ce projet d'envergure et

évoquer les préoccupations des entreprises présentes sur le périmètre. Après un point de situation sur l'avancée du projet de Plan Directeur de Quartier, plusieurs

acteurs du PAV viendront témoigner et répondre aux interrogations liées au relogement d'entreprises, notamment relatives aux aspects financiers. ■

Pro-Data Cloud - Avoir ses données informatiques et téléphoniques en Data-Center**Judi 13 novembre 2014 de 8h à 10h30**

Safe Host - ch. du Pré-Fleuri 20, Plan-les-Ouates



Besoin d'externaliser tout ou partie de votre gestion informatique? Besoin d'externaliser la partie matérielle de vos infrastructures réseaux? Cette visite, destinée aux directeurs ou aux responsables IT de tous types d'entreprises, réunira des experts de Pro-Data Group et du Data Center Safe Host SA afin de donner une plus grande visibilité à la tendance d'hébergement du moment.

Il existe différentes solutions Cloud pour héberger les données, que ce soit dans le cloud public ou privé. Des solutions qui permettent aux entreprises de gérer leur infrastructure IT avec des coûts maîtrisés, de manière sécurisée quel que soit le niveau de confidentialité de leur



structure (y compris les entreprises sous la législation de la Finma). Hardware as a Service, partage de fichiers Pro-Data Cloud, solution de messagerie, encryption, Disaster Recovery Plan... seront les mots au cœur du débat!

Pro-Data Group propose de visiter le Data Center Safe Host SA, qui four-

nit une gamme complète de services d'hébergement dans un centre d'hébergement de type Tier III en Suisse. Une visite qui permettra de découvrir l'infrastructure mise à disposition des différents prestataires de service cloud. Une vision large du cloud comprenant à la fois la partie IT et la partie téléphonie des entreprises sera présentée. ■